# Agents de maîtrise territoriaux, animateurs territoriaux et ATSEM. Modification du statut

## Revue - Fonction Publique Territoriale

### Source - JO

Le décret n° 2018-152 du 1

er

mars 2018 élargit les missions des agents de maîtrise territoriaux à la coordination des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles qui accèdent à ce cadre d'emplois par concours ou promotion interne. Il crée un concours interne spécial pour leur accès au cadre d'emplois d'animateur.